DLP-9-6-80588076

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE C P P N° 536 A D

EDITION DE LA STATION "ILE DE FRANCE"

PARIS, HAUTS DE SEINE, SEINE St DENIS, VAL DE MARNE, ESSONNE, VAL D'OISE, YVELINES, SEINE ET MARNE.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

47 rue Paul Doumer. 93100 MONTREUIL. Tel : 287.76.71

ABONNEMENT ANNUEL 60 F.
Régisseur de Recettes. D.D.A- P.V
Services Vétérinaires
107 bis rue du Fg St Denis 75010 PARIS
C C P 9063 96 U PARIS

BULLETIN N° 129 - 6 JUIN 1980

CULTURES FRUITIERES

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

* Les risques de contamination par ascospores, bien que plus faibles, sont toujours possibles. La végétation continue à progresser;
* Des sorties de taches ont été observées le 28 mai. Ces taches correspondent aux contaminations des 1, 2, 3 et 6,7, 8 mai.
* Les pluies des 20, 21 mai , 27-28 mai et 30-31 mai 1er et 2 juin sont à l'origine de fortes contaminations (primaires et secondaires). Les taches correspondantes devraient succéder à la sortie qui vient de se réaliser .Elles devraient apparaître vers les 3; 10 et du 13 au 16 juin.

Les pluies des 29 et 30 mai sont à l'origine de contaminations faibles, les taches correspondantes devraient être observées vers les 12, 13 juin.

* Le traitement recommandé dans le précédent bulletin a été lessivé.

En conséquence, la protection des vergers doit être renouvelée et particulièrement soignée jusqu'à la fin juin.

OIDIUM

Les sorties de taches se poursuivent

FEU BACTERIEN

Afin de réaliser un premier tri nous vous demandons de faire parvenir vos echantilons a notre Adresse a MONTREUIL SOUS BOIS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

En secteurs chauds et urbains (type région Ouest de PARIS et banlieue Nord : Saint-Brice, Montmagny), les sorties en cage ont débuté les 26 et 27 mai. Dans l'ensemble, elles restent faibles. Les conditions météorologiques ne sont favorables à l'activité des papillons que depuis le début de la semaine. Il est encore trop tôt pour intervenir.

PSYLLES DU POIRIER

Les populations sont très variables d'un verger à l'autre; mais localement les pontes déposées par les adultes d'été sont en augmentation. Ces oeufs sont visibles surtout à l'extrémité des jeunes pousses.
Les premières éclosions sont proches et semblent devoir être assez groupées.
Dans les vergers les plus infestés, un traitement est à réaliser sur les jeunes larves avec les produits préconisés dans le précédent bulletin.

PUCERONS

On note une recrudescence sur Pommier de l'activité du Puceron vert migrant, du P. cendré, du P. lanigère et du P. noir sur Cerisier. On observe l'apparition des P. vert du Poirier et du Prunier ainsi que du P. des galles rouges du Pommier.

Seuils d'intervention :
- Puceron vert du Poirier : 12 % des pousses infestées
- Puceron vert des arbres fruitiers à noyau : 5 % des pousses infestées
- Puceron des galles rouges du Pommier : 5 % des pousses infestées

P 514

Imprimerie de la Station Ile de France - Directeur - Gérant : P. JOURNET

ACARIENS(Panonychus ulmi)

Les oeufs d'hiver de l'araignée rouge sont pratiquement tous éclos . Des dégats localement très importants sont déja visibles . Dans les secteurs chauds, les pontes d'été ont été déposées . Toute intervention devra donc être réalisée avec un produit susceptible de détruire larves, nymphes, adultes et oeufs .

CHENILLES

Les chenilles défoliatrices sont toujours localement présentes . Quelques nids d'Hyponomeutes sont observés . Dans quelques vergers attaqués, il est possible de lutter contre ce ravageur en utilisant un produit efficace contre les chenilles défoliatrices .

CULTURES LEGUMIERES

MOUCHE DU CHOU - TEIGNE DU POIREAU

Les larves de 1ere génération sont en fin de développement .

PIERIDE DU CHOU

Les adultes commencent à apparaître .

ALTISES DES CRUCIFERES
Les attaques continuent .

NOCTUELLES (vers gris)
Les sorties de papillons viennent de débuter .

PUCERONS
Les plus actifs sont : Le P. cendré du chou, le P. vert sur laitues .

PEGOMYIES
Quelques attaques sur épinards .

GRANDES CULTURES

BETTERAVES

Localement on observe la présence de pucerons noirs et pucerons verts (principal agent de la jaunisse virale) . Les insecticides du sol ont maintenant perdu une grande partie de leur efficacité . L'activité de ces ravageurs est à surveiller . Un traite- -ment ne doit être appliqué que si les populations sont suffisament élevées :
Pucerons noirs : 5 à 10 pucerons par betterave ou 1 betterave sur 2 avec une petite colonie .
Pucerons verts : 2 à 5 individus en moyenne pour 10 betteraves .

POMMES DE TERRE
DORYPHORE : Quelques adultes ont été observés . La lutte contre cet insecte est obligatoire .

CEREALES A PAILLE

BLE D'HIVER
ROUILLE JAUNE
Cette maladie est en nette recrudescence dans toute la région . Dans les parcelles atteintes, ajouter un produit efficace contre la rouille lors du traitement à l'épiaison .
Pour le choix des produits se reporter à notre bulletin 126 du 28 avril 1980 .

LUTTE CONTRE LA PYRALE DU MAIS

Le tableau citant les produits employés dans la lutte contre la pyrale du maïs est à compléter de la façon suivante :

Matière active	Spécialités commerciales
Bacillus thuringiensis	Dipel
Phoxime (1250 g/ha)	Volaton 5 (au lieu de volaton)
Phoxime (625g /ha)	Volaton 2,5

L'évolution des maladies et des ravageurs des céréales à paille, pour le département de la Seine et Marne, fait l'objet des messages diffusés sur répondeur téléphonique au 868 - 06 - 15 .

UTILISATION DES HORMONES POUR LE DESHERBAGE DU MAIS

La fréquence des dégâts observés en culture a décidé l'Association Générale des Producteurs de Maïs (A.G.P.M), l'Institut National de la Recherche Agronomique et le Service de la Protection des Végétaux à rédiger ce texte commun qui précise les conditions d'utilisa--tion de ces produits .

*

* *

Les hormones sont nécessaires pour le désherbage du maïs. Seules, elles permettent de maîtriser les dicotylédones vivaces : Chardons, laiterons, rumex, renouée amphibie, gesse et surtout liserons .

Cependant, l'emploi de ces matières actives n'est pas sans risques pour les cultures de maïs . En effet, lorsque les conditions de leur emploi ne sont pas rigoureusement respectées, elles provoquent des troubles de la croissance et du développement du maïs ayant pour conséquences des dégâts souvent graves (déformation des plantes, des racines ; verse à différents stades de végétation ...)

TRAITEMENT EN PLEINE SURFACE

Etant donné les précautions qui doivent être prises, cette pratique doit être limitée au freinage des sorties précoces des chardons et liserons .

On n'aura de garantie de sélectivité satisfaisante qu'aux conditions suivantes :

1°/ - Emploi exclusif du 2-4-D sous forme de sels d'amine

Proscrire les produits à base de MCPA ou de piclorame

2°/ - Choix d'une dose correcte 300 g de matière active à l'hectare suffisent (par exemple 0,75 litre d'une spécialité commerciale dosée à 400 g/litre)

3°/ - Le respect d'un stade correct du maïs . L'application doit être réalisée avant que le maïs n'ait dépassé le stade 4 à 5 feuilles . Dans ce décompte, il ne faut pas oublier la première feuille à bout arrondi . Ce stade est très vite atteint (le maïs a alors une hauteur variable selon le climat de l'année, mais rarement supérieure à 10 - 11 cm) . Dans la pratique, la majeure partie des accidents constatés ont pour origine une intervention à un stade du maïs trop avancé .

4°/ - Le respect d'un état végétatif et de condition climatiques correctes .
Ne traiter que les maïs en bon état de végétation, ne présentant pas de dégâts dûs à l'oscinie, soit aux limaces, soit à la grèle.
Ne pas traiter si la température est supérieure à 25° .

Les conditions 3 et 4 sont souvent difficiles à respecter ; il faut alors recourir au seul traitement en dirigé .

TRAITEMENT EN DIRIGE

Cette technique de traitement consiste à pulvériser les produits herbicides directe--ment sur les mauvaises herbes en évitant tout contact avec le maïs . Elle permet donc l'utilisation de matières actives, même non sélectives de la culture, choisies en fonction de leur efficacité vis-à-vis des mauvaises herbes à détruire.

Dans ces conditions, les hormones qui peuvent être employées sont :

- Le 2-4-D sels d'amine pour détruire les liserons et les chardons . Les doses d'emploi sont comprises entre 750 et 1000 g de matière active par hectare.

- L'Association de 2,4-D et de 2,4,5 T ou le 2,4,5 T seul pour détruire les ronces et les gesses tubéreuses . Les doses d'emploi sont comprises entre 750 et 1000 g de matière active par hectare .

- Le 2,4,5 TP ou fenoprop pour détruire les prèles et les renouées amphibies . Les doses d'emploi sont respectivement de 750 à 1000 g et 1000 g à 1200 g de matière active par hectare.

P 515

Pour réaliser un traitement dirigé dans les meilleures conditions, il faut :

- Disposer d'un matériel adapté . La pulvérisation doit s'effectuer sous les feuilles du maïs . Pour cela, le pulvérisateur doit être équipé de pendillards portant les buses à leur extrimité . L'utilisation d'un matériel spécialisé (type Herbinet) assure le maximum de sécurité .

- Modifier les conditions de pulvérisation . Pour limiter les risques de projections sur le feuillage, il est nécessaire de traiter à faible pression (1 kg/cm²) avec des grosses gouttes et un minimum de brouillard . Les buses miroir sont alors les mieux adaptées .

- Intervenir lorsque le maïs mesure de 40 à 60 cm de hauteur, de préférence avant la formation des racines coronaires . Par ailleurs, il vaut mieux, avec les hormones, ne pas traiter par temps chaud (température supérieure à 22 - 25° C) ni en présence de vent trop fort.

L'Ingénieur en chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription
H. SIMON